

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32388**

Intitulé

Coach Professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
VALOR Consultants - Génération-Coach	Directeur des opérations et relations clients

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3145 - Entreprises d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales, 3249 - Organismes de formation, 3301 - Personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 333 Enseignement, formation, 413 Développement des capacités comportementales et relationnelles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il réalise les activités suivantes :

I- Activités et tâches au cœur de l'exercice du métier :

1-Le Positionnement du coach

Il se matérialise principalement par les activités suivantes :

- **Conception de son offre de coaching**
- **Définition de sa déontologie ou choix et adhésion à une déontologie**
- **Rédaction de son CV de coach**

2-Le Traitement de la demande

Il se matérialise principalement par les activités suivantes :

- **Observation et écoute** de la demande du donneur d'ordre ou du coaché
- **Renvoi d'un feed-back** de compréhension de la demande
- **Cadrage du champ d'intervention**
- **Présentation de soi, du coaching et de ses fondamentaux**
- **Information sur la démarche de coaching**
- **Choix et proposition d'une intervention de coaching** en fonction de la thématique : *Soutien - gestion du changement - gestion de*

la performance - gestion de crise....

3-Réalisation de l'intervention

Elle se matérialise principalement par les activités suivantes :

- **Réalisation d'entretiens de mise en place** (*réunions bi-partites, tri-partites*)
- **Contractualisation de la prestation** (*mission*) **de coaching**
- **Réalisation de séances de coaching individuel et/ou d'équipe avec le/les coaché(s)**
- **Réalisation d'entretiens de suivi du coaching** avec le/les commanditaires
- **Réalisation d'entretiens de clôture du coaching en réunion tri-partite** (*coach, coaché, hiérarchique*)

4-Perfectionnement de ses compétences

Le perfectionnement se matérialise principalement par les activités suivantes :

- **Analyse de sa pratique, seul et/ou accompagné** en supervision
- **Echanges et Partages d'expérience avec des confrères.**
- **Veille de l'évolution du métier et suivi de formations complémentaires**

II- Autres activités et tâches en lien avec la gestion de l'activité et les spécificités d'exercice en interne d'une entreprise :

5-Développement de son activité

Le développement actif de l'activité se matérialise principalement par les activités suivantes :

- **Veille et analyse du marché du coaching**
- **Gestion de son activité** (*administrative, financière, marketing...*) **et/ou délégation de la gestion**
- **Développement d'un réseau de coach**
- **Animation d'une équipe de coach**

6-Autres activités en interne d'une entreprise

La nature transversale de l'activité du coach interne, ouvre sur des activités spécifiques de son type d'exercice, à savoir principalement :

- **Participation au référencement d'un coach externe**
- **Participation au développement des compétences**
- **Participation à la gestion des conflits**
- **Participation à la gestion du stress**
- **Participation au développement de sa mission d'entreprise**
- **IDENTIFIER :rapidement les enjeux économiques, organisationnels, institutionnels, humains, les points bloquants et**

facilitant l'atteinte de l'objectif

- **CONNAITRE** : ses compétences et incompétences en sachant se désengager d'actions, en sachant *dire (reconnaitre) son incompétence du moment - la définition et le champ d'intervention du coaching comparativement au conseil et à la thérapie - le cadre légal, juridique d'exercice du coaching - les besoins des clients correspondants à son offre de services - de manière expérientielle, des outils & process de coaching individuels et d'équipe - le cadre d'intervention et la démarche de coaching - des outils & process de suivi et de reporting adaptés au suivi d'un coaching - le déroulé d'une prestation de coaching, du contact du client à la réalisation du bilan du coaching - la définition spécifique de concepts propres à l'exercice du coaching - les caractéristiques de contrats types de prestation et de coaching utilisés - le déroulé d'un coaching Individuel et/ou d'équipe - les points forts et faibles du coaching - la structure et le contenu d'un plan marketing - le MBTI - l'Index de conscience appliqué à la gestion du stress- son niveau d'écoute - ses points forts (ressources) - son niveau d'écoute - ses points faibles (limitations) - son niveau de supervision*

- **DEFINIR** : son code de déontologie - et repérer ce qui caractérise un objectif réalisable à 100% - ce qui caractérise la supervision en coaching

- **CONSTITUER** une boîte à outils actualisée, permettant de répondre aux situations les plus fréquemment rencontrées en coaching individuel et d'équipe

- **REDIGER** et **ACTUALISER** son CV de coach *au fur et à mesure de l'évolution de ses compétences - une proposition d'intervention adaptée aux besoins tenant compte notamment des ressources et contraintes en présence - spontanément l'analyse de sa pratique à partir d'observations des situations vécues, dissociées de toutes interprétations subjectives- son projet professionnel d'exercice du coaching*

- **DIFERENCIER** la demande de coaching des autres demandes d'accompagnement

- **NOMMER** ce qui caractérise une demande de coaching

- **CLARIFIER** la demande *d'une façon qui maintienne la relation de confiance*

- **EXPRIMER** sa compréhension de la demande *en obtenant l'acquiescement (validation) oral et/ou écrit du client*

- **COMMUNIQUER** : sur l'adéquation et l'inadéquation de la demande avec l'offre et les possibilités d'intervention - son code de déontologie d'une manière systématique et circonstanciée, *d'une façon authentique, verbale et/ou non verbal et/ou écrite, sa singularité et ses points forts*

- **CONSEILLER** le coaching en tenant compte du contexte, des besoins et de la demande du donneur d'ordre et/ou du coaché

- **DECRIRE** les étapes clefs d'une démarche de coaching individuel, d'équipe *en tenant compte du contexte*

- **VERIFIER** et *Valider* les formulations d'objectifs préalablement définis

- **NOTER** en entretien *d'une manière facilitant l'observation et le respect des contenus formulés*

- **UTILISER** : des outils de reporting au cours de l'intervention *en respectant la confidentialité des contenus et la mesurabilité des résultats - des outils & process de coaching adaptés à l'instant en séance de coaching, facilitant l'émergence des solutions du coaché*

- **DEBRIEFER** la problématique exposée à partir des contenus formulés en entretien *et/ou en les reformulant si nécessaire, tout en maintenant le rapport de confiance*

- **SOULIGNER, QUESTIONNER, EXPLIQUER** les enjeux *en facilitant les prises de conscience des enjeux et responsabilités de chacun, tout en maintenant le rapport de confiance*

- **ETABLIR** et **SIGNER** un contrat de prestation et/ou un contrat de coaching précisant les conditions particulières de leur réalisation

- **METTRE EN OEUVRE** un coaching individuel en utilisant des outils de suivi assurant une visibilité et mesurabilité des résultats

- **ACCOMPAGNER** à la définition du/des objectif(s) confidentiels du coaché et de ses indicateurs de succès *en maintenant la relation de confiance et en s'adaptant au moment*

- **METTRE EN SITUATION** d'exprimer, de reformuler et d'atteindre les objectifs poursuivis

- **ACCUEILLIR** l'émergence d'émotions du/des coaché(s) *en restant neutre*

- **VALORISER** et *Ancrer* les progrès accomplis et le dépassement des freins du coaché

- **EVALUER** : avec le coaché les avancées et les retards de réalisation des indicateurs de succès de ses objectifs *en facilitant l'émergence de solutions - avec le donneur d'ordre et le coaché, l'atteinte des indicateurs de succès authentifiant de l'atteinte de ses objectifs, en facilitant la compréhension des écarts - ses propres situations de conflits et de stress et proposer des solutions préventives*

- **SE DESENGAGER** avec tact de la relation de coaching en cas de perte de neutralité émotionnelle, en conseillant une autre option d'accompagnement

- **REPORTER** au donneur d'ordre sur les avancées et les retards de réalisation des objectifs, ainsi que sur les correctifs apportés en maintenant la confidentialité des contenus

- **RESTITUER** le parcours et le travail accompli en maintenant la confidentialité du contenu des séances

- **SE METTRE EN SITUATION** de recevoir du feed-back sur sa pratique

- **S'ACCOMPAGNER** à réaliser ses objectifs *en laissant émerger ses propres ressources et en dépassant ses propres limitations*

- *Se CORRIGER spontanément d'être mis en situation de s'observer*

- **COLLABORER** spontanément avec les membres de l'équipe *en communiquant ses retours et impressions sur les/ses travaux.*

- RECEVOIR un feed-back sur ses points forts et ses points faibles en restant ouvert
- DEMANDER spontanément un feed-back
- CORRIGER spontanément :
- * les interprétations subjectives contenues dans l'analyse écrite de sa pratique
- * les observations manquantes dans l'analyse écrite de sa pratique
- RECONNAITRE ce qui caractérise la supervision en coaching

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans tous les types d'entreprises (multinationales, PME, PMI, Institutions Publiques, Cabinets libéraux...) dans tous les secteurs d'activité (Industrie, Télécom, Pharmacie/ Santé/ Chimie, Banques /Assurances / Finances, Grande distribution, Automobile, Bâtiment, Beauté / Luxe/ Habillement, Hôtellerie / Restauration/ Tourisme...).

- coach interne ou coach en évolution professionnelle, salarié d'une entreprise
- coach externe (indépendant ou salarié d'un cabinet RH), consultant pour des entreprises

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines
M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Pour accompagner autrui, le coach certifié a démontré son éthique, notamment sa capacité à Observer et écouter et ainsi:

- Ø reconnaître et respecter :
- le cadre d'intervention constitué par la demande de son client (contractualiser)
- le caractère confidentiel des contenus confiés par ses clients (maintenir le secret professionnel)
- l'intégrité physique et psychique des personnes accompagnées (sécuriser son intervention)
- Ø rédiger sa pratique pour s'actualiser (maîtriser son art) :
- connaître :
- * ses ressources : outils & process (savoir-être & savoir-faire)
- * ses limitations (croyances)
- prendre conscience (se superviser et/ou demander une supervision)
- comprendre : changer (évoluer)

Ø.....

A défaut d'être en mesure d'apporter toutes les preuves de son éthique il s'engage à respecter un code de Déontologie de la profession reprenant ces éléments.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Au sein de l'organisme de formation, les évaluations se présentent sous la forme de mises en situation professionnelles (missions de coaching, coaching reconstitués, réception de feed-back), de travaux écrits à réaliser (synthèse écrite des outils & process, dossier d'auto-évaluation), de la constitution d'un portfolio des réalisations et des analyses de pratique, et des réponses faites suite aux feed-back d'un jury constitué d'un représentant de l'organisme et de professionnels du coaching.

En V.A.E, les évaluations se présentent sous la forme de travaux écrits à réaliser (Dossier de recevabilité : Livret 1 – Dossier de Présentation des Acquis de l'Expérience : Livret 2), d'une soutenance et de réponses à des questions devant un jury.

La certification Coach Professionnel (Ethique) se compose de 5 blocs de compétences (4 en V.A.E), associées aux activités de base d'un coach : - Positionnement - Traitement de la demande - Réalisation de l'intervention - Perfectionnement de ses compétences - Développement de son activité - Exercice en interne d'une entreprise, et délimitant chacun un niveau éthique atteint.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32388 - ACCELERE LA LEVEE DES FREINS AU CHANGEMENT PAR LE CLIENT	<p>DESCRIPTIF : - Savoir corriger / Maîtriser ses erreurs, et ainsi accélérer la levée des freins au changement par le client</p> <p>MODALITES D'EVALUATION : identiques au Bloc 2</p> <p>Les certifiés ont démontrés l'utilisation optimale de l'Ecoute et de la Reformulation</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32388 - OPTIMISE L'ADAPTATION AU CLIENT	<p>DESCRIPTIF : <i>Savoir se désengager d'actions et ainsi optimiser l'adaptation au client</i></p> <p>MODALITES D'EVALUATION :</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exercice en duo (Cas de coaching reconstitués) -Exercices en groupe (Cas de missions reconstitués) -Réception d'un feed-back personnalisé <p>Productions attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travaux individuels à rendre (CV, Fiches d'outils & process émergés, Livret de questions à compléter,....) -Portfolio (réalisations - analyse de sa pratique) -Exercices en groupe ou en duo (Analyse de cas, Questions posées <p>Les certifiés ont démontrés la cohérence entre leur objectif professionnel et l'exercice du coaching</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32388 - ACCELERE L'AUTO-GESTION DU CHANGEMENT PAR LE CLIENT	<p>DESCRIPTIF : <i>Savoir abandonner d'agir (superviser), et ainsi accélérer l'auto-gestion du changement par le client</i></p> <p>MODALITES D'EVALUATION : identiques au Bloc 2</p> <p>Les certifiés ont démontrés l'utilisation optimale de la Supervision</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32388 - ACCELERE L'INTEGRATION DU CHANGEMENT PAR LE CLIENT	<p>DESCRIPTIF : <i>Savoir abandonner ses certitudes / développer ses compétences, et ainsi accélérer l'intégration du changement par le client</i></p> <p>MODALITES D'EVALUATION : identiques au Bloc 2</p> <p>Les certifiés ont démontrés l'utilisation optimale de l'Observation et du Questionnement</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32388 - ACCELERE L'EMERGENCE DES SOLUTIONS DU CLIENT	<p>DESCRIPTIF : <i>Savoir voir et reconnaitre ses erreurs, et ainsi accélérer l'émergence des solutions du client</i></p> <p>MODALITES D'EVALUATION : Les modalités du bloc 1, et :</p> <p>Productions attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier d'auto-évaluation <p>Les certifiés ont démontrés l'utilisation optimale du Debriefing</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de 3 personnes : 1 Homme et 2 Femmes 1 membre de l'Organisme Certificateur (<i>employeur</i>) : Le Directeur des Opérations et Relations Clients 2 professionnels du coaching en activité dont 1 rempli le rôle de Président du Jury : -1 Consultant Coach concepteur et animateur de la formation (<i>salarié porté</i>), <i>n'ayant pas accompagné le candidat dans sa démarche de VAE</i> -1 Coach Certifié, non intervenant dans l'organisme de formation
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2019	X	Le jury est composé de 3 personnes : 1 Homme et 2 Femmes 1 membre de l'Organisme Certificateur (<i>employeur</i>) : Le Directeur des Opérations et Relations Clients 2 professionnels du coaching en activité dont 1 rempli le rôle de Président du Jury : -1 Consultant Coach concepteur et animateur de la formation (<i>salarié porté</i>), <i>n'ayant pas accompagné le candidat dans sa démarche de VAE</i> -1 Coach Certifié, non intervenant dans l'organisme de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décision du 2 avril 2019 du Directeur général de France compétences portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Enregistrement pour 3 ans avec effet au 15 septembre 2015 jusqu'au 2 avril 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne : 6 participants par session

En moyenne : 98% de certifiés

-24,3 % deviennent coach interne en entreprise (plein temps, ou ½ temps)

-75,7 % deviennent coach externe (plein temps, ou ½ temps)

<http://www.generation-coach.com/index.php?page=formation-au-coaching>

Autres sources d'information :

Sites internet du consultant de l'Autorité délivrant la certification

Valor Consultants

Génération-Coach

Lieu(x) de certification :

VALOR CONSULTANTS (*Siège*)

**La Grande Arche - Paroi Nord - 1 Parvis de la Défense - 92044 PARIS La Défense
CS 10041
92 300 LEVALLOIS PERRET**

VALOR / GENERATION-COACH (*Inscription & Administration*)

**52 La Lisière du Golf
33 260 LA TESTE DE BUCH**

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

VALOR / GENERATION-COACH (*Inscription & Administration*)

**52 La Lisière du Golf
33 260 LA TESTE DE BUCH**

VALOR / GENERATION-COACH (*salle de Formation*)

**213 Boulevard du Maréchal LECLERC
33000 BORDEAUX**

Domaine de LA DUNE (*salle de formation*)

156 Boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON

BUROBIS (*Salle de formation*)

15 Avenue du Général de Gaulle
33120 ARCACHON

ARC-HOTEL(*Salle de formation*)

89 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON

Historique de la certification :